

Paris, le 24 septembre 2012

COMMUNIQUE PRESSE

La Fédération des PACT et le Laboratoire national de métrologie et d'essais signent une convention de partenariat dans le domaine de l'amélioration thermique de l'habitat

Remi Gérard, Directeur général de la Fédération des PACT et Jean-Luc Laurent, Directeur général du LNE, décident de conjuguer les efforts de leur organisme respectif pour soutenir la politique nationale de transition énergétique, qui vient d'être annoncée, et sa mise en application par les collectivités territoriales. La convention de partenariat signée aujourd'hui vise à apporter une réponse globale à l'Etat et aux collectivités engagées auprès des ménages, dans les actions d'amélioration thermique et énergétique. Cette initiative s'inscrit dans le contexte des démarches d'agenda 21, des plans climats énergie territoriaux, de programmes spécifiques, tels « Habiter Mieux », ou de dispositifs d'amélioration et de rénovation de l'habitat de type OPAH, PIG...

En associant leurs compétences respectives et leur réseau de professionnels, les deux partenaires sont en mesure d'apporter à l'Etat et aux acteurs territoriaux, des solutions à l'ensemble des problématiques induites par une action d'amélioration thermique et énergétique : consommations importantes de chauffage, fortes émissions de gaz à effet de serre, isolation insuffisante, réhabilitation/rénovation de bâti non décent ou insalubre.

Concrètement, le LNE apportera son expertise pour la réalisation des opérations de thermographie infrarouge nécessaires pour dresser l'état des lieux des déperditions thermiques des toitures et/ou des façades de l'habitat du territoire. Il prendra également en charge toute la chaîne des actions menées dans le cadre de ces campagnes de thermographie, depuis l'acquisition des données jusqu'à la communication des résultats de l'opération à l'ensemble des publics concernés, en passant par la formation du personnel territorial.

L'association locale du PACT concernée par l'opération de thermographie apportera, quant à elle, sa connaissance du territoire, de son bâti, des populations. Elle assurera le conseil aux ménages, l'établissement de recommandations pour les travaux, l'estimation des enveloppes financières, la réhabilitation des logements anciens, les diagnostics thermiques de logements ou encore le montage de plans de financement.

Pour l'Etat, ses acteurs locaux et les collectivités, le recours à ce partenariat constituera un atout précieux en termes d'efficacité, de délai et d'optimisation des budgets consacrés à ces opérations d'amélioration. Il participera, par ailleurs, à l'objectif ambitieux de réhabilitation de logements annoncé par le gouvernement lors de la Conférence Environnementale, les 14 et 15 septembre dernier.

Contacts presse :

Fédération des PACT : Naziha Nhari – n.nhari@pact-habitat.org / Tél. : 01 42 81 97 80

LNE : Cécile Guffroy – cecile.guffroy@lne.fr / tél. : 01 40 43 38 67

La **Fédération des PACT** est le premier réseau associatif et professionnel au service des habitants et de leur habitat. Avec les 145 associations qui le constituent – le Mouvement Pact- et 2 200 salariés représentant une large gamme de métiers techniques et sociaux, il participe chaque année à l'amélioration de près de 60 000 logements du secteur privé, occupés en grande partie par des populations aux ressources modestes. Il anime 210 opérations d'amélioration programmée de l'habitat, des missions sociales des programmes sociaux thématiques ou des missions d'ingénierie sociale de type maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) favorisant l'accès au logement des personnes démunies. Il gère un parc de 17 800 logements sociaux ou d'insertion et assure l'accompagnement social de ménages démunis (14 200).

Le **LNE** met en œuvre son expertise en mesures et références pour apporter aux entreprises, institutions et collectivités, les solutions techniques dont elles ont besoin pour répondre à leurs enjeux de performance, compétitivité, santé, sécurité et développement durable. Avec un effectif de près de 800 personnes, dont plus des deux tiers d'ingénieurs et techniciens, ses 4 implantations régionales, une pluridisciplinarité technique, il constitue un interlocuteur technique privilégié indépendant et reconnu dont ils ont besoin. Il décline cette expertise par des prestations de recherche, essais et analyses, certification, formation, assistance technique qu'il met en œuvre pour 9 marchés : institutionnels et collectivités, acteurs de la santé, des produits de la construction et de l'habitat, des produits de consommation, de l'énergie, du transport, et autres industries.